



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun
Le 30 mai 2024 – Épreuve du Jour 3
(Cahier n° 1 – Études de cas)**

Durée totale de l'examen : 4 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils **NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS** de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer l'organisation régionale/provinciale/territoriale de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA* de même que la *Politique sur l'intégrité dans le cadre des programmes de formation et l'utilisation de l'intelligence artificielle*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Le présent cahier

Étude de cas n° 1 (85 minutes)

Étude de cas n° 2 (85 minutes)

Étude de cas n° 3 (70 minutes)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les durées mentionnées ci-dessus sont données à titre indicatif. Il appartient aux candidats de répartir leur temps adéquatement.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Assurez-vous d'indiquer le numéro de l'étude de cas pour chacune de vos réponses dans l'application de traitement de texte et le tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2023.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2024 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2024

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas n° 1**(Temps suggéré : 85 minutes)**

La Gaminerie inc. (LG) est un détaillant d'articles haut de gamme pour enfants qui ne possède actuellement qu'un seul magasin, au Canada. Jesse Dhaliwal, qui a lancé l'entreprise en janvier 2023, détient 100 % des 10 000 actions ordinaires émises et en circulation. LG a clôturé sa première année d'exploitation le 31 décembre 2023 et applique les NCECF.

Nous sommes le 2 janvier 2024. LG a eu une bonne première année, et Jesse est ravi des progrès réalisés. Toutefois, comme il s'agit de sa première entreprise, Jesse hésite quant à la suite des choses, et il a fait appel à vous, CPA, pour obtenir de l'aide.

Jesse veut vendre des coffrets saisonniers contenant les articles pour enfants les plus récents, et il a besoin de vos conseils (Annexe I).

Jesse a établi des objectifs pour LG (Annexe II). Il aimerait que vous fassiez une analyse critique de chacun de ces objectifs pour pouvoir lui expliquer pourquoi il a de la difficulté à mesurer les progrès de LG vers l'atteinte de ceux-ci. Il aimerait aussi que vous lui suggériez des indicateurs lui permettant de mesurer la performance de l'entreprise par rapport à ces objectifs.

Par ailleurs, Jesse prévoit ouvrir un deuxième magasin et vous demande votre avis sur les moyens de financer ce projet (Annexe III).

Si LG opte pour un financement externe, l'investisseur exigera des états financiers. Jesse aimerait que vous lui expliquiez les différences entre une mission de compilation et une mission d'examen, et que vous en recommandiez une. Il se demande aussi si vous pourriez réaliser l'une ou l'autre de ces missions.

De plus, Jesse a besoin de votre aide pour déterminer le traitement comptable de certains éléments de stocks (Annexe IV).

Enfin, Jesse vous a envoyé un courriel dans lequel il vous demande des conseils fiscaux sur certaines dépenses engagées durant la première année d'exploitation de LG (Annexe V).

ANNEXE I
COFFRETS SAISONNIERS

Les coffrets seront offerts chaque trimestre, autour d'un thème saisonnier. Ils comprendront différents articles, et seront livrés directement aux clients.

Jesse pense que le coût total de l'ensemble des articles inclus dans chaque coffret serait d'environ 35 \$. Outre le coût des articles, Jesse s'attend à engager les coûts suivants dans le cadre de ce projet :

Coût	Montant
Coûts annuels de conception des emballages	3 700 \$
Coûts annuels du site Web	8 600 \$
Coûts de la publicité numérique, par clic (environ 48 000 clics par année)	0,50 \$
Coûts d'emballage, par coffret	2,25 \$
Frais d'expédition, par coffret	16,00 \$

Jesse prévoit demander 140 \$ par coffret, si les coffrets sont vendus individuellement, et il voudrait savoir combien de coffrets LG devrait vendre pour atteindre le seuil de rentabilité. Jesse envisage par ailleurs une autre formule, soit exiger que les clients s'abonnent pour au moins un an. Grâce à l'abonnement annuel, les clients recevraient quatre coffrets par année, soit un par saison. Le prix de l'abonnement serait de 500 \$, et LG économiserait alors 8 000 \$ en publicité numérique. Jesse veut savoir combien d'abonnements LG devrait vendre pour atteindre le seuil de rentabilité la première année. Il se demande aussi quelle formule vous recommanderiez, sachant qu'il estime pouvoir vendre 500 coffrets individuels ou 115 abonnements annuels, selon la formule retenue.

ANNEXE II
OBJECTIFS DE LG

Avant de lancer l'entreprise, Jesse avait établi les objectifs suivants pour LG :

1. Devenir la destination numéro un des parents à la recherche d'articles pour enfants dans la région.
2. Être reconnue pour son soutien à la collectivité grâce à des dons à des causes spéciales.
3. Réduire le plus possible les déchets environnementaux provenant des articles pour enfants et de leur emballage.
4. Chaque année, accroître la rentabilité de l'entreprise et générer des flux de trésorerie positifs.
5. Être un employeur de choix.

ANNEXE III PROJET D'OUVERTURE D'UN DEUXIÈME MAGASIN

Pour ouvrir un deuxième magasin, LG a besoin de 500 000 \$. Jesse a reçu deux propositions d'un investisseur potentiel, et il se demande s'il devrait accepter l'une des deux propositions ou utiliser des fonds générés en interne. Il vous demande d'abord de déterminer combien de temps il faudrait au magasin actuel de LG pour générer 500 000 \$ en interne. Il aimerait ensuite que vous analysiez chacune des propositions de l'investisseur. Il vous demande enfin de recommander la meilleure ligne de conduite.

Informations financières relatives à LG

Jesse prévoit que LG dégagera un bénéfice avant impôts de 185 000 \$ en 2024. Cependant, il a mentionné ce qui suit :

- Le bénéfice avant impôts devrait augmenter de 3 % par année en 2025 et en 2026, puis de 2 % chaque année par la suite.
- Les projections ne tiennent pas compte des profits supplémentaires générés par les coffrets saisonniers, mais elles comprennent une charge d'amortissement annuelle de 40 000 \$.
- Jesse prévoit dépenser 60 000 \$ pour rénover le magasin en 2026; ses projections tiennent compte d'une augmentation de la charge d'amortissement annuelle, qui passera à 46 000 \$ à la suite des rénovations.
- Jesse prévoit augmenter de 25 000 \$ l'investissement annuel de LG dans le fonds de roulement pour les exercices 2024 à 2026, puis maintenir le fonds de roulement à un niveau constant par la suite.
- Le bénéfice avant impôts prévu ne tient pas compte de ce qui suit :
 - Jesse a l'intention de consacrer annuellement 2 % du bénéfice de LG, avant impôts et rémunération du propriétaire, au soutien de causes spéciales.
 - Jesse gagne un salaire annuel de 50 000 \$.
 - Jesse prévoit se verser en janvier de chaque année, à compter de janvier 2025, une prime qui correspondra à 10 % du bénéfice avant impôts de l'exercice précédent.

ANNEXE III (SUITE)
PROJET D'OUVERTURE D'UN DEUXIÈME MAGASIN

Propositions de l'investisseur

Option 1 – Actions privilégiées convertibles

Montant de 500 000 \$ en échange de 5 000 actions privilégiées sans droit de vote et versant un dividende annuel cumulatif de 15 \$ l'action. Ces actions privilégiées pourraient être converties en actions ordinaires en tout temps après cinq ans, au gré de l'investisseur, à raison de deux actions privilégiées pour une action ordinaire.

Option 2 – Financement par emprunt

Emprunt de 500 000 \$, remboursable sur cinq ans en versements annuels de 100 000 \$, plus les intérêts sur le solde impayé au taux actuel du marché de 7 %, le dernier jour de chaque année.

**ANNEXE IV
STOCKS**

Au début de 2023, LG a vendu une grande quantité d'articles (chandails, animaux en peluche et livres) dérivés d'une populaire série télévisée pour enfants, *Le pingouin bleu*. À la suite de l'annulation de cette série en juin 2023, LG a vu ses ventes d'articles *Le pingouin bleu* chuter radicalement. Étant donné que ces articles prennent beaucoup de place sur les étagères, Jesse cherche des moyens d'écouler les stocks restants.

Un revendeur lui a offert d'acheter les chandails à 50 % du prix de vente original. Jesse a communiqué avec un intermédiaire pour la vente des animaux en peluche. L'intermédiaire estime pouvoir liquider les animaux en peluche au prix de 15 \$ chacun, mais exigera de LG une commission de 30 % sur chaque vente. Les livres pourraient être vendus à un magasin de rabais pour 15 % du coût, mais Jesse a plutôt promis d'en faire don à un organisme local d'aide à l'enfance.

Les articles sont actuellement comptabilisés au coût. Comme le coût demeure le même quel que soit le prix de vente, Jesse présume qu'il n'y a rien d'autre à comptabiliser pour 2023. Voici des informations sur ces articles :

Article	Coût	Prix de vente original	Quantité en stock
Chandails	20 \$	52 \$	178
Animaux en peluche	12 \$	24 \$	144
Livres	18 \$	30 \$	129

ANNEXE V
COURRIEL DE JESSE

À : CPA
De : Jesse Dhaliwal
Objet : Dépenses d'entreprise

Bonjour CPA,

Je me demande si les coûts suivants engagés par LG en 2023 sont déductibles. Je sais qu'il y a plusieurs règles fiscales à ce sujet, mais je n'y connais pas grand-chose.

- Essais des produits : Avant d'ajouter une nouvelle marque à ma gamme de produits, je fais toujours des essais avec ma fille, Lisa. Si elle aime un produit, je sais qu'il se vendra. Je considère qu'il s'agit d'une mise à l'essai, et j'aimerais déduire le coût de tous ces produits.
- Salon de l'enfance : Cette année, pour en savoir plus sur le secteur des produits pour enfants, je suis allé au Salon mondial de l'enfance, à Toronto. J'ai visité les kiosques de nombreux fournisseurs et découvert de nouveaux produits que je prévois intégrer à la gamme de LG. J'ai l'intention de déduire mes droits d'inscription et mes frais de déplacement, de repas et d'hébergement à titre de dépenses d'entreprise.
- Honoraires de consultation : Vos honoraires sont-ils déductibles et pourront-ils être déduits en 2023?

Je me demande aussi si je peux déduire les frais suivants dans ma déclaration de revenus des particuliers :

- Frais liés au véhicule : Ma femme et moi utilisons auparavant le même véhicule, mais c'était devenu peu pratique après l'ouverture de LG. En juillet 2023, je me suis acheté un véhicule, que j'utilise à des fins personnelles et pour mon entreprise. Chaque jour, je l'utilise pour me rendre au magasin. À l'occasion, je m'en sers aussi pour faire des courses pour l'entreprise. Je prévois déduire de mon revenu d'emploi tous les frais d'assurance, d'essence et de stationnement de ce deuxième véhicule, car je ne l'aurais pas acheté si je n'exploitais pas LG. Pourrais-je aussi déduire le coût du véhicule?
- Travail à domicile : Je travaille habituellement au magasin le jour, et je fais un peu de travail le soir, à mon bureau à domicile. Il paraît que les frais de bureau à domicile sont déductibles. À ce titre, y a-t-il des coûts que je pourrais déduire?

Merci pour votre aide. Vu le taux d'imposition combiné de 11 % de LG, et mon propre taux d'imposition, encore plus élevé, ces informations peuvent faire la différence!

Jesse

Étude de cas n° 2**(Temps suggéré : 85 minutes)**

Bonbouquin (BB) est un franchiseur de librairies bien établi au Canada depuis 15 ans. Son succès repose largement sur l'établissement de liens étroits avec la clientèle, la valorisation de l'expertise en littérature, la mise à profit des compétences des franchisés et l'engagement communautaire. Le 1^{er} janvier 2023, Laura Saeed, une ex-enseignante, a constitué Laura Saeed BB inc. (LS), sa propre franchise BB dont elle est l'actionnaire unique. L'exercice de LS se termine le 31 décembre.

Nous sommes le 15 janvier 2024. Vous, CPA, avez été engagé comme consultant pour conseiller Laura sur diverses questions; vous la rencontrez pour la première fois aujourd'hui.

Laura : « Étant moi-même une grande lectrice, je suis emballée par l'ouverture de LS. Ma vision est de faire de LS un pilier de la collectivité, qui favorisera l'apprentissage et la création. Je pense pouvoir y arriver de différentes façons, et pas seulement grâce à la lecture.

« J'ai préparé le projet d'états financiers de LS pour 2023, auquel j'ai ajouté mes notes (Annexe I), mais j'aimerais que vous examiniez le traitement comptable de l'aide gouvernementale (Annexe II) et celui de la redevance de franchisage initiale (Annexe III).

« Veuillez également calculer l'impôt fédéral des sociétés à payer pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Enfin, pouvez-vous préparer l'état des résultats prévisionnels avant impôts pour 2024?

« J'ai récemment rencontré les auditeurs et, comme c'est mon premier audit, je n'ai pas bien compris quelques-uns des sujets abordés. Ainsi, pouvez-vous m'expliquer en quoi consisteront vraisemblablement la stratégie d'audit adoptée par les auditeurs et leur évaluation du seuil de signification? Dites-moi aussi quels postes des états financiers présentent un risque élevé d'anomalies significatives, et expliquez-moi pourquoi.

« En juin 2023, j'ai lancé un programme pour les écoles, appelé "À livre ouvert". Le premier jour de classe de chaque mois, les élèves de troisième année de six écoles différentes reçoivent un même livre, que je choisis pour son contenu éducatif. Puis, les derniers jeudi et vendredi de chaque mois, j'anime un club de lecture dans chaque école. Ce programme vise à élargir l'accès des jeunes aux livres et à leur donner l'occasion d'en débattre en groupe, deux choses qui me tiennent à cœur. Jusqu'ici, le programme connaît un grand succès. J'aime interagir avec les enfants, et je suis toujours heureuse de les voir développer une passion pour la lecture. À chacune de mes visites, les jeunes apprennent à me connaître et je trouve l'expérience très gratifiante!

« Vu le succès de À livre ouvert, je songe à ajouter un autre programme et j'aimerais que vous m'aidiez à choisir le meilleur sur le plan stratégique. La première option consisterait à donner 5 % de la marge brute de LS à des établissements préscolaires et scolaires, pour l'achat de livres. La deuxième option serait d'offrir gratuitement un programme d'enseignement de l'écriture créative destiné aux enfants. Je donnerais les cours tous les samedis matin à un nombre maximal de 15 enfants par classe, et chaque session s'étalerait sur quatre semaines. J'offrirais plusieurs sessions consécutives. »

ANNEXE I
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS ET NOTES

Laura Saeed BB inc.

Bilan

Au 31 décembre 2023

Actif

Actifs à court terme :

Trésorerie	215 780 \$
Comptes clients	7 000
Stocks	187 500
Total des actifs à court terme	<u>410 280</u>
Immobilisations corporelles (note 1)	<u>116 767</u>
Total de l'actif	<u><u>527 047 \$</u></u>

Passif

Passifs à court terme :

Comptes fournisseurs	70 000 \$
Total des passifs à court terme	<u>70 000</u>

Capitaux propres

Capital-actions	125 000
Bénéfices non répartis	332 047
Total des capitaux propres	<u>457 047</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>527 047 \$</u></u>

ANNEXE I (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS ET NOTES

Laura Saeed BB inc.
État des résultats
Exercice clos le 31 décembre 2023

Produits

Produits tirés de la librairie	3 000 000 \$
Aide gouvernementale (note 2)	50 000
Total des produits	<u>3 050 000</u>

Charges

Coût des ventes (note 3)	2 250 000
Charges du programme À livre ouvert (note 4)	97 720
Redevance de franchisage	120 000
Amortissement	20 233
Salaires (note 5)	126 000
Publicité (note 6)	10 000
Loyer (note 7)	84 000
Frais généraux et administratifs (note 8)	10 000
Total des charges	<u>2 717 953</u>
Bénéfice avant impôts	<u>332 047 \$</u>

ANNEXE I (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS ET NOTES

Notes

1. Immobilisations corporelles

Actif	Coût (\$)	Durée de vie utile (en années)	Amortissement (\$)
Véhicule	25 000	10	2 500
Étagères	30 000	10	3 000
Fauteuils	25 000	5	5 000
Ordinateurs à l'usage des clients	12 000	5	2 400
Améliorations locatives	45 000	5	7 333
Total	137 000		20 233

Le 1^{er} novembre 2023, nous avons utilisé une partie de l'aide gouvernementale (note 2) pour convertir une section du magasin en une aire d'entreposage et d'administration pour le programme À livre ouvert. Les améliorations locatives comprennent un montant de 10 000 \$ utilisé pour ce réaménagement.

Le 1^{er} janvier 2024, nous avons commencé à retirer trois murs qui cloisonnaient notre rayon des biographies. Le coût prévu de ces rénovations est de 8 000 \$. Les ventes de biographies nous semblaient faibles, représentant seulement 5 % du total des ventes de LS, comparativement à 15 % pour les autres librairies BB. Je crois que les ventes étaient faibles parce que les murs empêchaient les clients de bien voir le rayon, et le décroissement devrait remédier à la situation.

2. Étant donné le coût élevé du programme À livre ouvert, sa survie était menacée. J'ai communiqué avec le gouvernement provincial dans l'espoir de recevoir de l'aide, et j'ai reçu 50 000 \$ le 1^{er} novembre 2023 (Annexe II).
3. Je m'attends à ce que le coût unitaire des livres augmente de 2 % en 2024.
4. Le programme À livre ouvert sert 720 élèves. Chaque livre coûte en moyenne 18 \$. Il y a aussi des frais d'administration, qui s'élèvent en moyenne à 1 000 \$ par mois.

ANNEXE I (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS ET NOTES

Notes (suite)

5. La part des retenues à la source assumée par LS est incluse dans les charges salariales. En 2023, mon salaire n'a été que de 50 000 \$, mais j'espère atteindre le salaire annuel moyen des franchisés, soit 100 000 \$, en 2024. Je n'avais pas assez d'employés en 2023 pour ouvrir la librairie 12 heures par jour, comme les autres librairies BB. Je travaille environ 60 heures par semaine à la librairie. En 2023, les heures d'ouverture ont été les suivantes :

Du lundi au vendredi 9 h – 18 h

Samedi et dimanche 9 h – 21 h

J'ai embauché un employé supplémentaire, qui est entré en fonction le 1^{er} janvier 2024 et qui travaille 40 heures par semaine, 50 semaines par année, au taux horaire de 17 \$. La librairie sera donc ouverte de 9 h à 21 h, 7 jours sur 7, ce qui fera augmenter les ventes (Annexe IV).

Vu le petit nombre d'employés, nous avons très peu de processus en place pour nos activités.

6. Je m'attends à ce que les frais de publicité augmentent de 5 % en 2024.
7. Le loyer est de 7 000 \$ par mois.
8. Ce montant comprend 2 000 \$ en frais de repas et de divertissement, 4 000 \$ en abonnements annuels au centre récréatif local pour moi et tous les employés, et 1 500 \$ en dépenses pour la fête de fin d'année du personnel.

ANNEXE II
EXTRAIT DE L'ACCORD RELATIF À L'AIDE GOUVERNEMENTALE

1. Cette aide doit être consacrée au financement du programme À livre ouvert du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024 (la « durée de la subvention »).
2. Un montant maximal de 10 000 \$ peut être affecté aux dépenses en immobilisations.
3. L'utilisation des fonds pour des dépenses autres qu'en immobilisations doit être répartie uniformément sur toute la durée de la subvention.
4. Si le programme À livre ouvert cesse d'être offert par le bénéficiaire avant le 31 octobre 2024, toute partie non dépensée de la subvention doit être remboursée au gouvernement.

ANNEXE III
EXTRAIT DU CONTRAT DE FRANCHISE

Le Franchisé est tenu de :

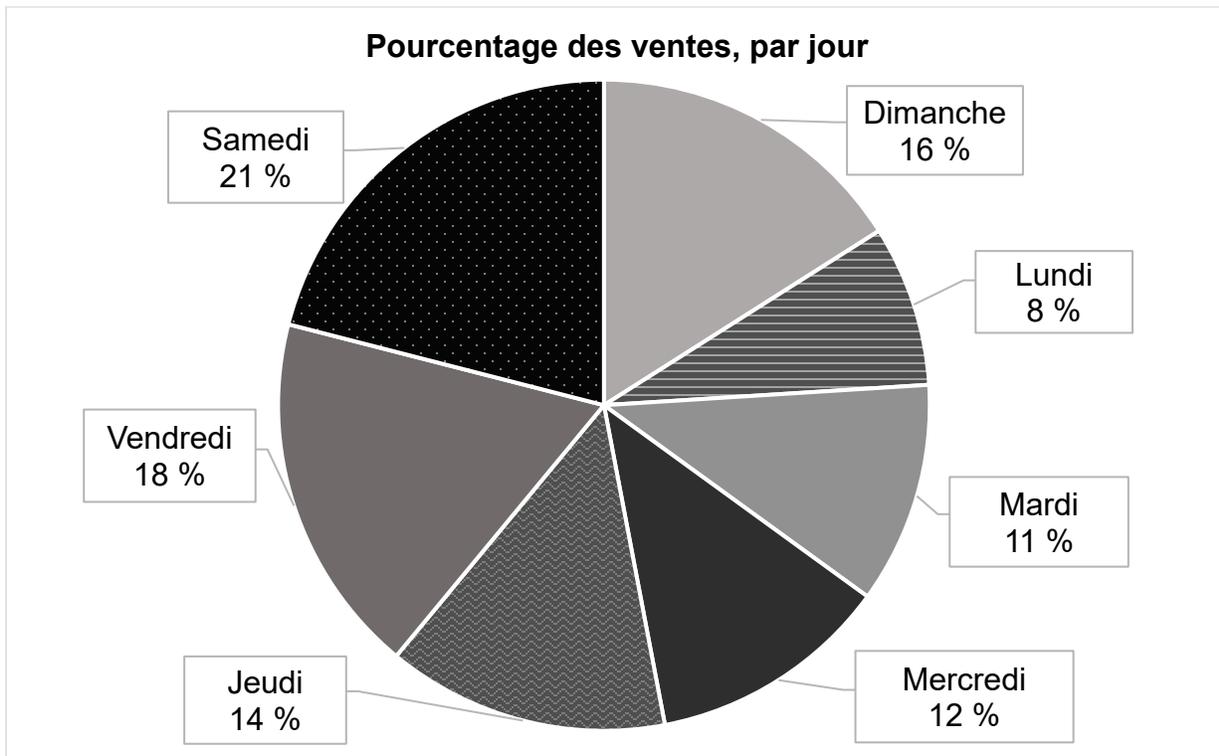
- verser, à la signature du contrat, la redevance de franchisage initiale de 120 000 \$ (soit 107 000 \$ pour le droit du Franchisé d'exploiter la franchise Bonbouquin pour une période indéfinie et 13 000 \$ pour le matériel du système de point de vente);
- verser la redevance de franchisage annuelle de 10 % au Franchiseur au plus tard le 31 mars de l'année suivante. Cette redevance est fondée sur le bénéfice annuel avant impôts;
- remettre au Franchiseur, au plus tard le 31 mars de l'année suivante, des états financiers annuels audités établis selon les NCECF;
- fournir au Franchiseur l'état des résultats prévisionnels avant impôts au plus tard le 31 mars de chaque année, pour l'exercice en cours.

ANNEXE IV RENSEIGNEMENTS SUR LES VENTES TIRÉS DU RAPPORT ANNUEL DU FRANCHISEUR

Croissance des ventes

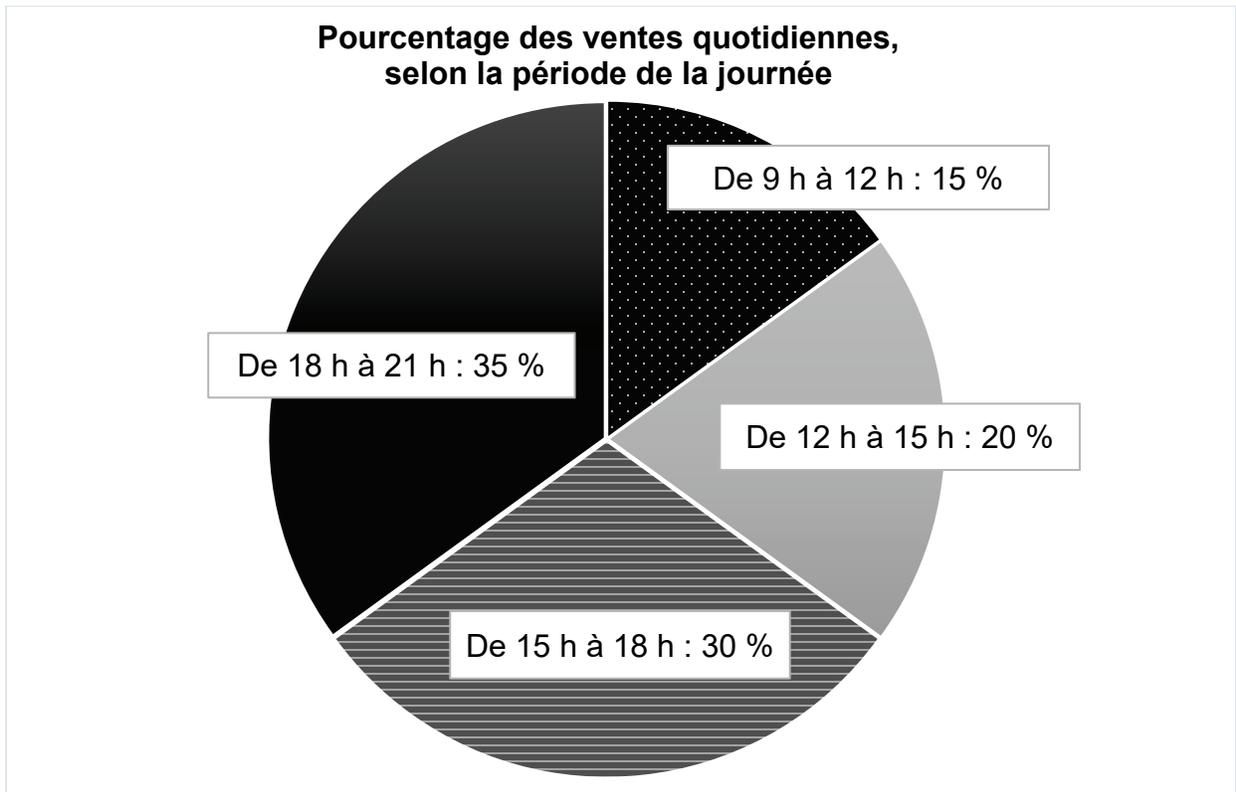
La moyenne historique des ventes de toutes les librairies BB montre que les nouvelles franchises enregistrent habituellement une augmentation de 3 % des ventes annuelles au cours de leur deuxième année d'exploitation.

Information sur les ventes



ANNEXE IV (SUITE)
RENSEIGNEMENTS SUR LES VENTES TIRÉS
DU RAPPORT ANNUEL DU FRANCHISEUR

Information sur les ventes (suite)



Étude de cas n° 3**(Temps suggéré : 70 minutes)**

Lotoski est un cabinet d'avocats canadien spécialisé en droit des sociétés et en droit immobilier. Ses objectifs stratégiques sont les suivants : offrir des services juridiques rapides, efficaces et confidentiels, accroître ses bénéfices, nouer des relations à long terme avec les clients existants et élargir sa clientèle dans le domaine du droit immobilier.

Nous sommes le 15 janvier 2024, et Rosie Lotoski, l'une des deux associés chez Lotoski, vous a engagé vous, CPA, à titre de consultant.

Lotoski s'est vu proposer deux mandats, qui débuteraient tous les deux en mars (Annexe I). Rosie vous a fourni des renseignements sur les ressources de Lotoski (Annexe II). Elle vous demande d'analyser ces renseignements pour déterminer si Lotoski a la capacité nécessaire, actuellement, pour accepter les deux mandats. Elle aimerait aussi savoir lequel des deux est le plus intéressant du point de vue quantitatif.

De plus, Rosie voudrait savoir comment chacun des deux mandats potentiels s'inscrit dans les objectifs stratégiques de Lotoski. Elle aimerait que vous lui recommandiez, en fonction de vos analyses, quel mandat accepter.

Lotoski a récemment commencé à utiliser une nouvelle plateforme infonuagique (Nuage-JH) pour stocker les dossiers des mandats et les renseignements relatifs aux clients (Annexe III). Auparavant, ces informations étaient conservées sur papier dans des classeurs verrouillés, dans les bureaux de Lotoski. Rosie aimerait que vous analysiez les risques liés à l'utilisation de Nuage-JH, ainsi que leurs incidences, et que vous recommandiez des contrôles pour atténuer ces risques.

Rosie vous demande également de l'aider à fournir des conseils fiscaux à une cliente de Lotoski (Annexe IV).

Comme les affaires vont très bien, Lotoski a des fonds disponibles qu'elle veut placer. Rosie vous a fourni des informations sur des placements possibles; elle vous demande de les analyser et de lui en recommander un (Annexe V). Rosie vous demande de ne pas tenir compte des impôts aux fins de l'analyse.

ANNEXE I
RENSEIGNEMENTS SUR LES MANDATS POTENTIELS

Mandat 1 – Technologies Rader inc. (Rader)

Rader est une cliente de Lotoski qui fournit toujours rapidement les documents et renseignements nécessaires à la réalisation des mandats. Elle a besoin des services juridiques de Lotoski dans le cadre d'une fusion de sociétés. Les services doivent être rendus d'ici six mois, avant la conclusion de la fusion. On estime qu'il faudra 800 heures pour réaliser ce mandat, qui devrait générer une marge sur coûts variables de 53 \$ l'heure.

Mandat 2 – Jet inc. (Jet)

Jet souhaite engager Lotoski pour obtenir des services juridiques en immobilier en vue de l'achat d'un nouvel immeuble en copropriété et de la vente des appartements de l'immeuble. C'est la première fois que Jet fait appel à Lotoski. Jordan, propriétaire de Jet et ami de longue date de Rosie, aimerait que le mandat soit achevé d'ici six mois. Étant donné la croissance rapide de Jet, Jordan doit souvent s'occuper de multiples projets en cours. Compte tenu de sa charge de travail, il peut être difficile à joindre. Jet a constamment de nouveaux projets immobiliers qui nécessitent des services juridiques et, si tout se passe bien, la société prévoit confier d'autres mandats à Lotoski dans l'avenir. On estime qu'il faudra 1 000 heures pour réaliser ce mandat, qui devrait générer une marge sur coûts variables de 38 \$ l'heure.

ANNEXE II
RENSEIGNEMENTS SUR LES RESSOURCES DE LOTOSKI

Pour la période de six mois commençant en mars, Rosie estime que les mandats en cours, à l'exclusion des deux mandats potentiels, nécessiteront 330 heures de main-d'œuvre directe par semaine. La répartition des heures de main-d'œuvre directe par mandat existant et pour chaque poste, qui est présentée ci-dessous, devrait être la même pour les deux mandats potentiels.

Poste	Répartition des heures de main-d'œuvre directe
Associé	15 %
Avocat salarié	65 %
Parajuriste	20 %

Les associés, les avocats salariés et les parajuristes participent tous directement à la réalisation des mandats et y travaillent 40 heures par semaine. Le tableau ci-dessous présente le nombre de personnes occupant chacun des postes.

Poste	Nombre de personnes
Associé	2
Avocat salarié	6
Parajuriste	2

ANNEXE III PLATEFORME NUAGE-JH

Les dossiers des mandats de Lotoski et les renseignements relatifs aux clients ont été numérisés et transférés dans Nuage-JH. Nuage-JH est accessible via un portail Web partout où une connexion Internet fiable est disponible, ou via l'application sécurisée téléchargeable de Nuage-JH. Pour simplifier l'utilisation, Lotoski accède à Nuage-JH par le portail Web.

La plateforme Nuage-JH est dotée d'une fonction qui attribue à chaque utilisateur des droits d'accès fondés sur un nom d'utilisateur unique associé à un mot de passe. Lotoski a actuellement trois noms d'utilisateur uniques : le premier est utilisé par les deux associés, le deuxième par les six avocats salariés et le troisième par les deux parajuristes. De plus, Nuage-JH permet de faire le suivi des dossiers qui ont été consultés, téléchargés, modifiés et imprimés par nom d'utilisateur.

La maintenance de Nuage-JH est effectuée lorsqu'un problème survient, et la plateforme est alors inaccessible pendant quelques heures, habituellement durant les heures ouvrables. À l'heure actuelle, les dossiers stockés dans Nuage-JH font l'objet d'une sauvegarde hebdomadaire.

ANNEXE IV
RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LA CLIENTE

La cliente, Ming Lessard, a acheté une maison à titre de bien locatif en 2013 pour 325 000 \$ (75 000 \$ pour le terrain et 250 000 \$ pour le bâtiment), qu'elle a louée pendant 10 ans. En décembre 2023, Ming a emménagé dans la maison. À ce moment-là, la valeur du bien était de 800 000 \$ (200 000 \$ pour le terrain et 600 000 \$ pour le bâtiment). Ming n'a jamais demandé de DPA à l'égard de la propriété.

Avant d'emménager dans la maison, Ming vivait dans son chalet depuis 2008, année où elle l'avait acheté au prix de 150 000 \$ (80 000 \$ pour le terrain et 70 000 \$ pour le bâtiment). Le chalet est maintenant évalué à 500 000 \$ (400 000 \$ pour le terrain et 100 000 \$ pour le bâtiment), et elle continuera de l'utiliser pendant les vacances d'été.

Ming n'a jamais possédé d'autres résidences que ces deux propriétés. Elle s'interroge sur les incidences fiscales de ces changements pour l'année d'imposition 2023 et pour l'avenir.

ANNEXE V PLACEMENTS POSSIBLES

Lotoski souhaite placer un montant de 400 000 \$ pour une période de quatre à cinq ans. Le cabinet considère sa tolérance au risque comme étant de faible à modérée, et vise un taux de rendement annuel d'au moins 5 %.

Option 1 – Fonds commun de placement

Acheter des parts d'un fonds commun de placement reconnu qui investit principalement dans des actions de sociétés bien établies. Le portefeuille du fonds commun de placement est rééquilibré régulièrement. Selon le courtier, un placement initial de 400 000 \$ devrait valoir 540 000 \$ dans cinq ans. Aucune distribution en trésorerie n'est prévue.

Option 2 – Certificat de placement garanti (CPG)

Acheter, auprès d'une banque locale, un CPG non remboursable de 400 000 \$ d'une durée de trois ans et rapportant des intérêts annuels de 16 000 \$, versés à la fin de chaque année.

Option 3 – Actions privilégiées obligatoirement rachetables

Le mari de Rosie, Rob, est un entrepreneur en construction. Son entreprise, constituée en société par actions il y a cinq ans, a commencé à dégager des bénéfices après deux ans. Rob a besoin de financement pour faire croître sa société. Il offre 40 000 actions privilégiées à 10 \$ l'action. Les actions privilégiées seront rachetées par la société de Rob dans quatre ans pour une valeur de 11 \$ l'action. Des dividendes cumulatifs correspondant à 2 % du placement initial seront également versés annuellement.

Fin de l'examen

**EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA
TABLEAU DE RÉFÉRENCE**

Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 1^{er} janvier 2024 et avant le 1^{er} janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année s'appliquerait normalement

$$= \frac{CdT}{(d+k)}$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 1^{er} janvier 2024 et avant le 1^{er} janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année ne s'appliquerait normalement pas

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,25k}{1+k} \right)$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1^{er} janvier 2024, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour les formules ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile

Élément	2023	2024
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	36 000 \$ + taxes de vente	37 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	61 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	950 \$ + taxes de vente	1 050 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	300 \$	350 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	33 ¢ le km d'usage personnel	33 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 kilomètres	68 ¢ le km	70 ¢ le km
— excédent	62 ¢ le km	64 ¢ le km

Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Pour 2023

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 53 359 \$	0 \$	15 %
53 360 \$ et 106 717 \$	8 004 \$	20,5 %
106 718 \$ et 165 430 \$	18 942 \$	26 %
165 431 \$ et 235 675 \$	34 208 \$	29 %
235 676 \$ et tout montant supérieur	54 579 \$	33 %

Pour 2024

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 55 867 \$	0 \$	15 %
55 868 \$ et 111 733 \$	8 380 \$	20,5 %
111 734 \$ et 173 205 \$	19 833 \$	26 %
173 206 \$ et 246 752 \$	35 815 \$	29 %
246 753 \$ et tout montant supérieur	57 144 \$	33 %

Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

Élément	2023	2024
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	13 520 \$	14 156 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	15 000	15 705
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	8 396	8 790
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	42 335	44 325
Montant canadien pour emploi	1 368	1 433
Montant pour personnes handicapées	9 428	9 872
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 499	2 616
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	7 999	8 375
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	18 783	19 666
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	18 210	19 066

Autres montants indexés :

Élément	2023	2024
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 635 \$	2 759 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	86 912	90 997
Plafond annuel CELI	6 500	7 000
Plafond REER	30 780	31 560
Exonération cumulative des gains en capital sur les actions admissibles de petites entreprises	971 190	1 016 836

Taux d'intérêt prescrits (taux de base)

Année	1^{er} janv. – 31 mars	1^{er} avr. – 30 juin	1^{er} juill. – 30 sept.	1^{er} oct. – 31 déc.
2024	6			
2023	4	5	5	5
2022	1	1	2	3

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables des employés et des actionnaires, aux prêts à faible taux d'intérêt et autres opérations entre parties liées. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en retard ou insuffisants et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens

Catégorie	Taux	Renseignements supplémentaires
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	

(PAGE VIERGE)